

COMITE DIRECTEUR Procès-verbal n°7 Samedi 28 septembre 2019 - TALENCE

Le 28 septembre 2019 à 10 heures, les membres du CODIR présents (suivant la feuille de présence annexée au présent procès-verbal) se sont réunis à la Maison des Sports de TALENCE, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1-Point d'étape projets 2019

- 1.1 Retour sur le plan d'action (objectifs et budget des projets subventionnés)
- 1.2 Point sur les actions (réalisées au cours du 1er semestre, à réaliser jusqu'au 31/12/19)

2- perspectives 2019/2020

- 2.1 Agenda fédéral (compétitions, plan de formation)
- 2.2 Accompagnement des territoires (actions planifiées en soutien aux clubs et CT)
- 2.3 Accès haut niveau (stages compétiteurs, séminaires/formation/suivi entraîneurs)

3- priorités pour la fin de l'olympiade

- 3.1 Point sur les conventions de coopération territoriale
- 3.2 Projet de création d'un 2nd emploi au sein de la Ligue N-A (formation/AHN)

4-Questions diverses

1.1 Retour sur le plan d'action (objectifs et budget des projets subventionnés)

Budget prévisionnel 2019 / réalisé au 31/08/2019 :

	PREVISIONS	REALISE
Accompagnement des territoires	3 500 €	0 €
Formation	10 000 €	3 392 €
Compétition	17 000 €	23 898 €
Haut niveau	21 000 €	2 687 €
Evénements promotionnels	4 500 €	1 053 €
Sécurité	1 000 €	0 €
Multi-activité	1 500 €	0 €
Handi-Escalade	1 500 €	0 €
Fonctionnement	45 000 €	50 792 €
TOTAL	105 000 €	81 822 €

Quelques précisions sur le réalisé :

Sur l'accompagnement des territoires : l'organisation des réunions à la rencontre des territoires a été difficile à mettre en place au 1^{er} semestre. 2 dates ont cependant été arrêtées :

- Le 9 octobre à Angoulême (Charente) avec le conseil départemental,
- Le 16 octobre à Niort (Deux-Sèvres) avec le conseil départemental,

Ces réunions font l'objet d'une collaboration étroite avec les CT.

Sur la formation :

- Le CT 64 continue à organiser ses propres formations,
- faute d'inscription, annulation des formations PSC1,
- informations envoyées aux CT et clubs pour définir le volume de formation nécessaire.

Q Jacques R : une harmonisation des contenus des stages au niveau de la Ligue est-il prévu ? Existe-t-il un référentiel pour les contenus des stages ?

Frédéric C : une sollicitation des entraîneurs/instructeurs a été faite concernant l'harmonisation du contenu des recyclages pour l'escalade, une réunion téléphonique s'est tenue, mais pas de suite pour l'instant car coordination difficile à mettre en place. Pas de référentiel existant pour les stages.

Sur la compétition :

- le championnat de vitesse n'a pas encore été inclue,
- coût important de la délocalisation du championnat régional de difficulté au dernier moment.

Sur le haut niveau :

- soutien de l'équipe régionale ski-alpinisme,
- organisation de stages régionaux escalade à venir.

Sur les évènements promotionnels :

- organisation cimes mais seulement hivernales,
- doutes sur le format des cimes : cet évènement est-il toujours adapté ?

Sur le Handi-escalade :

- commission en suspens pour le moment : possibilité de reporter le budget non utilisé vers les projets des clubs labélisés,
- pour l'année prochaine, il faudrait recenser les clubs qui accueillent des personnes en situation de handicap mais non labélisés en vue d'un soutien financier.

Subvention 2019 :

	OBTENUS ANNEE 2018	ACCORDEE ANNEE 2019	EVOLUTION
Conseil Régional	8 000 €	8 000 €	=
CNDS Part territorial	8 500 €	0 €	+ 6%
PSF	0 €	9 100 €	
TOTAL	16 500 €	17 100 €	+ 3,7%

Bilan Projet Sportif Fédéral (PSF) 2019 :

- Bilan plutôt positif pour la Ligue
 - +6% de budget accordé à la Ligue
 - +62% de budget accordé aux Clubs
 - + 12% de subvention totale
- 29 dossiers subventionnés sur 54 dossiers déposés
 - 11 dossiers « non retenus »
 - 9 dossiers « hors PSF »

Problème : le document envoyé par la fédération, relatif aux attributions « PSF 2019 » n'est pas très lisible :

- aucune information sur les actions proposées et financées,
- quels sont les motifs pour les dossiers « non retenus » ?

Une demande d'information complémentaire va être réalisée. La fédération y travaille pour 2020.

1.2 Point sur les actions (réalisées au cours du 1er semestre, à réaliser jusqu'au 31/12/19)

FORMATION :

Etablissement du calendrier régional de formation 2019-2020

- Mise en ligne des formations : le calendrier sera diffusé dès le 30/09 et fera l'objet d'une actualisation mi-janvier

Mise en place d'un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) AESA (Animateur d'Escalade sur Structure Artificielle) pour 2020-2021

- Recherche une structure d'accueil : des pourparlers sont en cours avec la structure Ginko
- Recherche de formateurs/certificateurs : en attente du retour de la Fédération

Parcours Montagne

- Identifier les sorties clubs/CT
- Proposer un cursus régional
- Proposer un stage fédéral « Initiateur Montagnisme »

Le problème majeur est que le coût des formations proposées est trop cher et varie en fonctions des lieux.

Frédéric C. : il faut rendre accessible le coût des stages montagne en s'appuyant sur ce qui existe (dans le 17, APEM, ...) et accompagner la dynamique locale. Egalement mise en place d'un soutien financier pour diminuer les coûts des stages pour les clubs éloignés de la montagne.

Quid des sessions passeports ? Centraliser l'ensemble des sessions organisées par les clubs serait trop difficile à mettre en place.

HAUT NIVEAU :

Mise en place d'un stage perfectionnement pour les vacances de Toussaint

- Recrutement d'un entraîneur pour cette mission
- Ouverture des candidatures pour le stage

COMPETITION :

Calendrier régional des championnats régionaux – accord verbal recueilli, en attente des candidatures officielles avant diffusion

- 1^{er} et 2 février 2020 : Championnat Régional de Bloc à Germignac (17)
- 9 février 2020 : Championnat Régional de Vitesse à Gémozac (17)
- 2 et 3 mai 2020 : Championnat Régional de Difficulté à Gémozac (17)
- Championnat Régional Poussin/Benjamin à Niort (79)

AUTRES :

Coordination de l'AG Fédérale 2020 à Bordeaux

- Recherche d'un lieu d'accueil : beaucoup d'aide du CT33. Choix : le Conseil départemental de Bordeaux avec l'ensemble des prestations offertes.
- Recherche de prestataires :

- hébergement : respect du budget fédéral : max 90€ par chambre
- restauration : cocktail déjeunatoire samedi midi, 25 €/pers tt compris ; repas de gala samedi soir 200 places assises 45€/personne

2.1 Agenda fédéral (compétitions, plan de formation)

LA VIE DE LA LIGUE :

Les CODIR

- 28 septembre 2019 à Talence (Maison des Sports)
- 25 janvier 2020 à Talence (Maison des Sports) 10h-12h
- 16 mai 2020 à Talence (Maison des Sports)

Les CPCT

- 25 janvier 2020 à Talence (Maison des Sports) à partir de 12h30 repas, 14h-16h : en priorité signatures des conventions

L'AG

- 15 février 2020 à Talence (Maison des Sports)

LES COMPETITIONS :

Les compétitions régionales (à confirmer)

- 1^{er} et 2 février 2020 : Championnat Régional de Bloc à Germignac (17)
- 9 février 2020 : Championnat Régional de Vitesse à Gémozac (17)
- 2 et 3 mai 2020 : Championnat Régional de Difficulté à Gémozac (17)
- Championnat Régional Poussin/Benjamin à Niort (79)

Les circuits de compétitions départementales

- 1/10/2010 : Coupe Charente-Maritime (17)
- Challenge Daniel Lamarque (64)
- Bordeaux Bloc Challenge (33) non reconduit

LES RENDEZ-VOUS NATIONAUX :

- 5 et 6 octobre 2019 : Conseil d'administration à Paris au CNOSF
- 16 novembre 2019 : Réunion des RRF au Siège à Paris
- 16 novembre 2019 : Comité des Président de Ligue à Paris,
- 23 novembre 2019 : Colloque SNE à Paris, Hôtel CIS
- 7 décembre 2019 : Conseil d'administration à Paris

2.2 Accompagnement des territoires (actions planifiées en soutien aux clubs et CT)

Rencontres avec les Elus des conseils départementaux

- 9 octobre 2019 : Rendez-vous pris avec Mme Pechevis du CD 16
- 16 octobre 2019 : Rendez-vous pris avec Mme Havette du CD79

Rencontres à programmer

- Avec le CD 24 et Mme Nevers
- Avec le CD 47 et M. Borie

La signature des conventions est indispensable. A défaut les CT ne pourront pas bénéficier des subventions du PSF.

2.3 Accès haut niveau (stages compétiteurs, séminaires/formation/suivi entraîneurs)

Accompagner les clubs dans leur démarche d'accès au haut niveau

- Assurer un suivi dans la formation continue des entraîneurs et des ouvreurs

Structurer un circuit régional de compétitions Minime-Cadet-Junior

- Proposer une ou deux étape(s) régionale(s)

Conforter l'accompagnement de nos jeunes compétiteurs

- Mettre en place de nouveaux stages de perfectionnement (priorité des stages hors Nouvelle-Aquitaine)
- Constituer une équipe référente pour l'encadrement de ces stages (entraîneurs, nutritionnistes, médecins...)

3.1 Point sur les conventions de coopération territoriale

2 conventions signées sur 10 (20%) :

- Convention de coopération avec le Comité Territorial de la Vienne
- Convention de coopération avec le Comité Territorial des Pyrénées-Atlantiques

Rappel : les conventions seront obligatoires pour prétendre à l'aide PSF 2020

La démarche :

- Rendez-vous avec le Président du Comité Territorial
- Revoir avec lui la convention
- La soumettre au CODIR du CT
- Fixer une date avec le Président de la Ligue pour signature

Objectif 1 convention/mois

3.3 Projet de création d'un 2nd emploi au sein de la Ligue N-A (formation/AHN)

CONTEXTE REGIONAL : ce qu'il manque aujourd'hui sur la Ligue

Haut niveau :

- Pas d'équipe régionale escalade
- Pas de suivi technique et médical
- Pas de suivi en compétition
- Pas de coordination entre la Ligue, le CT, le Clubs
- Pas d'accompagnement club

Compétition :

- Pas de circuit régional Minime/Cadet/Junior
- Pas de coordination avec les circuits départementaux
- Coûts des régionaux très élevés

Formation :

- Difficulté à mobiliser certains formateurs dans certains CT
- Pas de suivi post formation organisé
- Pas de contenus de formation élaborés (recyclage)
- Pas de coordination entre les différents instructeurs

PROJET : RECRUTER UN TECHNICIEN

Groupe 4 de la CCNS : Technicien

Rémunération : SMC majoré de 24,75%

- Total chargé : 25 632€/an

Financement possible

- Aide à l'emploi – Aide à la création
 - Aide fédérale
 - Aide CNDS/PSF
- Financement propre - Autofinancement
 - Prestations liées à la formation
 - Prestations de service/Mise à dispo
 - Augmentation de la licence

A faire : l'articulation des fonctions des deux salariés de la Ligue, la complémentarité/répartition de certaines missions.

4. Questions diverses :

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant fait l'objet d'une décision et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 16 heures 15.

Du tout il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de la Ligue et par la secrétaire de séance (à savoir la secrétaire de la Ligue).

Le Président de la Ligue
Frédéric CARRINCAZEUX



La secrétaire de séance
Olivia PUTZEYS

